

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023**

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD – PERRINET – TAUPIN – SOUDET – BARBIER – Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON – BOUCHARD – BOURREAU – BONNEFOY – LE MOUEL

**Madame Charlotte CHENOT a donné procuration à Monsieur Hervé BOUCHARD
Monsieur Jean Marc DUGUET, Maire, a constaté que le quorum était atteint et a déclaré la séance ouverte à 19h17.**

Madame Béatrice BOISSEAU est nommée secrétaire de séance.

Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 3 mars 2023 est approuvé

DELIBERATION

- **Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune à partir du 31 mars 2023**
- **Règlement assainissement**

Approbation des comptes de gestion 2022 :

- **Compte de gestion 2022 – budget commune**
- **Compte de gestion budget 2022 - assainissement**
- **Compte de gestion budget 2022 - local multi-services**

Comptes administratifs 2022 :

- **Compte administratif 2022 – budget commune**
- **Compte administratif budget 2022 - assainissement**
- **Compte administratif budget 2022 - local multi-services**

Affectation du résultat 2022 :

Budget 2023 :

- **Budget - commune**
- **Budget - assainissement**
- **Budget - local multi services**

- **Vote des taux d'imposition**
- **Amortissement :**
 - **Communes fonds de concours voirie**
 - **Communes fonds de concours éclairage public**
 - **Assainissement**

- **Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune à partir du 31 mars 2023**

la Commission Voirie/éclairage public/bâtiment de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry s'est réunie afin de proposer d'éteindre l'éclairage public pour des raisons environnementales et financières suite à l'augmentation des coûts de l'électricité.

Les membres du bureau Communautaire ont décidé de valider l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30 sur l'ensemble des voies classées d'intérêt communautaire.

Concernant les routes départementales traversant les communes, le Conseil Départemental du Cher a été sollicité afin de connaître les dispositions techniques et réglementaires, notamment en termes de sécurité.

Les services départementaux ont indiqué que l'éclairage public relevait de la compétence du Maire, au titre de ses pouvoirs de police.

Il est demandé à chaque commune de se prononcer sur la décision de maintenir ou éteindre l'éclairage public suivant les horaires mentionnés ci-dessus.

Le maire propose d'adopter le principe d'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30 sur l'ensemble des voies communales.

Approuvé à l'unanimité

- Règlement assainissement

Afin de mettre en place la part fixe délibérée le 1^{er} avril 2022, il est recommandé de mettre en place un règlement pour l'assainissement collectif afin d'apporter des précisions sur ce service et notamment :

- Les eaux admises
- Les engagements de la collectivité
- Les règles d'usage du service
- L'évolution des tarifs
- Les modalités et délais de paiement.

Le présent règlement entre en application le 31 mars 2023, il pourra être modifié par un avenant au cours d'un exercice.

Il est porté à la connaissance des habitants par tout moyen utile.

Approuvé à l'unanimité

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les comptes de gestion des différents budgets, dressés par le Receveur Municipal, et considérant qu'aucune observation n'est à formuler, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

Adopté à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 :

Le Maire donne la parole à Madame BOISSEAU pour présenter les comptes administratifs 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses :	481 010.11 €
Recettes :	564 866.11 €
Report exercice 2021	214 658.57 €
Résultat de fonctionnement :	298 514.57 €

Investissement

Dépenses :	63 084.81 €
Recettes :	126 328.40 €
Report exercice 2021	- 58 944.44 €
Restes à réaliser en dépense 2022	58 000.00 €
Restes à réaliser en recette 2022	15 892.00 €
Résultat d'investissement :	- 37 808.85 €
Résultat global :	260 705.72 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses :	46 798.44 €
Recettes :	43 713.31 €
Report exercice 2020	2 593.05 €
Résultat de fonctionnement :	107.92 €

Investissement

Dépenses :	30 953.00 €
Recettes :	34 588.00 €
Report exercice 2020	25 458.90 €
Résultat d'investissement :	29 093.90 €
Résultat global :	28 985.98 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOCAL MULTI-SERVICES

Fonctionnement

Dépenses :	227.90 €
Recettes :	1 200.50 €
Report exercice 2020	5 241.54 €
Résultat de fonctionnement :	6 214.14 €

Investissement

Dépenses :	497.56 €
Recettes :	497.56 €
Résultat d'investissement :	0.00 €
Résultat global :	6 214.14 €

Le Maire quitte la séance et donne la présidence à madame Béatrice BOISSEAU

Adoptés à l'unanimité

Le Maire reprend la présidence du conseil municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats seront intégrés aux différents budgets

Adopté à l'unanimité

Madame BOISSEAU donne lecture des différents budgets :

BUDGET COMMUNE 2023

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 799 443.72 €

Investissement

Dépenses et recettes : 302 380.71 €

Adopté à l'unanimité

Nicolas Bonnefoy émet des réserves pour la mise en conformité du chauffage de l'église.

Les Subventions aux différentes associations s'élèvent à 10 897.00 €

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS		
ASSOCIATIONS	2022	2023
RESTAURANT SCOLAIRE	5 500,00 €	5 500,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	230,00 €	230,00 €
APE LE TOURNIQUET	400,00 €	400,00 €
BIBLIOTHEQUE DE SAINT GEORGES (Betty, Jacques ne participe pas au vote)	300,00 €	637,00 €
EMMAUS SUB EXCEPTIONNELLE	300,00 €	150,00 €
SECOURS POPULAIRE	200,00 €	200,00 €
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	80,00 €	80,00 €
ASSOCIATION GEM PHOENIX	200,00 €	200,00 €
A.D.M.R	100,00 €	100,00 €
FACILAVIE	100,00 €	100,00 €
CLUB DES AINES RURAUX (Brigitte et Jacques ne participent pas au vote)	100,00 €	100,00 €
PASTEL EN VALLEE	350,00 €	350,00 €
ASSOCIATION DU CLUB CYCLISTE VIERZONNAIS (Olivier LE MOUEL, Jean Marc ne participent pas au vote)	200,00 €	500,00 €
J.S.M (Isabelle, Betty, Charlotte, Hervé ne participent pas au vote)	150,00 €	150,00 €
CEUVRE DE PERONNE	200,00 €	200,00 €
AVOIR SI REEL BESOIN		

C.L.A.P (Martine, Nicolas ne participent pas au vote)		1 000,00 €
(Subvention exceptionnelle si demandée)	0,00 €	€
ASSOCIATION LE MARCHE DE ST GEORGES (Subvention exceptionnelle si nécessaire) (Stéphanie ne participe pas au vote)		1 000,00 €
TOTAL	8 410,00 €	10 897,00 €

Adopté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 49 584.42 €

Investissement

Dépenses et recettes : 65 793.90 €

Adopté à l'unanimité

BUDGET LOCAL MULTI SERVICES 2022

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 19 816.14 €

Investissement

Dépenses et recettes : 34 000.00 €

Adopté à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer les taux.

Taxe foncière : 44.24%

Taxe habitation résidences secondaires 19.66%

Taxe foncière non bâti : 45.67 %

Adopté à l'unanimité

L'état des emprunts de la commune pour les 4 budgets :

Emprunts de la commune pour les 4 budgets :

Capital qui restera dû au 31 décembre 2023 : 551 688.43 €

Annuité 2023 : 67 936.34 € (Capital 49 811.81 €+Intérêts 18 124.53 €)

Les amortissements :

Budget commune :

- Fonds de Concours Voirie 2019 : 1377.73 € / 3 ans (débuté en 2021 fin en 2023)
- Fonds de Concours Voirie 2020 : 1030.9 € / 5 ans (débuté en 2022 fin en 2026)
- Fonds de Concours Voirie 2021 : 722.55€ / 3 ans (début en 2023 fin en 2025)
- Fonds de Concours Voirie 2022 : 1442.49 € / 5 ans (début en 2023 fin en 2027)
- Fonds de concours éclairage public : 400€ / 5 ans (débuté en 2019 fin en 2023)

Budget assainissement :

- Travaux : 36 699.73 € (reste une vingtaine d'année)
- Subventions : 18 036.50 € (reste une vingtaine d'année)

Adopté à l'unanimité

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR LES CREANCES IRRECOUVRABLES BUDGET ASSAINISSEMENT

Comme l'année précédente, face aux risques d'impayés des titres émis par la collectivité, il faut à nouveau constituer une provision. La constitution de cette provision pour risques est recommandée pour le principe de prudence.

L'analyse effectuée conjointement avec le comptable et la commune des restes à recouvrer a permis d'identifier les créances devant faire l'objet d'une provision. Aussi il est proposé de constituer une provision de 29.66% des créances douteuses (2142.18 au 31 décembre 2022) soit 635.50€.

La reprise de la provision pourra être envisagée afin d'ajuster la provision au vu des recouvrements effectués et de la prise en compte des événements particuliers pouvant impacter le recouvrement (admission en non-valeur, créances éteintes).

Je vous propose de constituer une provision de 29.66% des restes à recouvrer au 31/12/2022 soit un montant de 635.50€

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Proposition pour prochain conseil :

- nom nouvelles voies communales
- nouveau contrat assurance du personnel
- Versement subvention exceptionnelle à l'amical des pensionnaires de l'EHPAD de Graçay

Info :

- Bus numérique 31 mai (initiation informatique)
- Préciser aux futurs propriétaires de la ferme située 6 chemin de la Métairie de Rozay que la commune a un droit de passage sur le chemin bordant la propriété jusqu'à présent inaccessible et bouché par l'ancien propriétaire décédé en novembre 2022
- Implantation de la société Adeno sport sur la ZA des Coutures
- La SEMVIE doit construire un bâtiment sur la ZA pour la société l'Aouf
- Création d'une nouvelle association de gym douce
- Avenir bâtiment ancien bar de la Montagne
- Travaux bâtiment ancienne boulangerie : vente effectuée coût estimatif 235 000 euros comprenant un devis de 197 000 euros et une estimation de traitement d'amiante de 38 000 euros. Démarrage des travaux prévu en avril 2023 fin estimée en octobre 2023
- Local épicerie attendre la réinstallation de l'association du marché de Saint Georges dans le bâtiment ancienne boulangerie pour envisager des travaux de mise aux normes.

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DUGUET	Jean Marc	
DAVID	Jean Paul	
BOISSEAU	Béatrice	
CHARRON	Olivier	
CLOCHARD	Caroline	
BOUCHARD	Hervé	
PERRINET	Stéphanie	
LE MOUEL	Olivier	
BLANCHARD	Isabelle	
BONNEFOY	Nicolas	
CHENOT	Charlotte	
TAUPIN	Brigitte	
SOUDET	Martine	
BOURREAU	Jacques	
BARBIER	Anne-Marie	